

Modèle de délibération pour le Collège lors de la commande d'un marché

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et notamment son article L1222-7, paragraphe 7 ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en ses articles 2 et 47 ;

Vu la décision du Conseil communal du **XXXX** d'adhérer à la centrale d'achat IDELUX Projets publics ;

Vu le besoin de la Commune (**Décrire le besoin – service, fourniture ou travaux – de la Commune**)

Attendu que la centrale d'achat IDELUX Projets publics a lancé un marché qui répond à ce besoin : **titre du marché** ;

Considérant que pour obtenir les informations du marché, soit l'adjudicataire et son offre ainsi que les clauses et conditions du marché, il est prévu une participation financière de **XXXX** cents par habitant (suivant « chiffres de la population par Province et par Commune, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 – Observation du registre national ») soit un montant total de **XXXX** € ;

Attendu que ce paiement est fait dans le but de rémunérer en partie le travail fourni par la centrale d'achat et est prévu dans l'article 7 de la convention d'adhésion ;

Sur ces motifs,

1. Paye le montant de **XXXX** € à la centrale d'achat IDELUX Projets publics, conformément à l'article 7 de la convention d'adhésion.
2. Exécute le marché conformément aux clauses et conditions reprises dans le cahier spécial des charges **XXXX**